



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Version en ligne

30 JANVIER 2026



AFC Infos - Janvier 2026

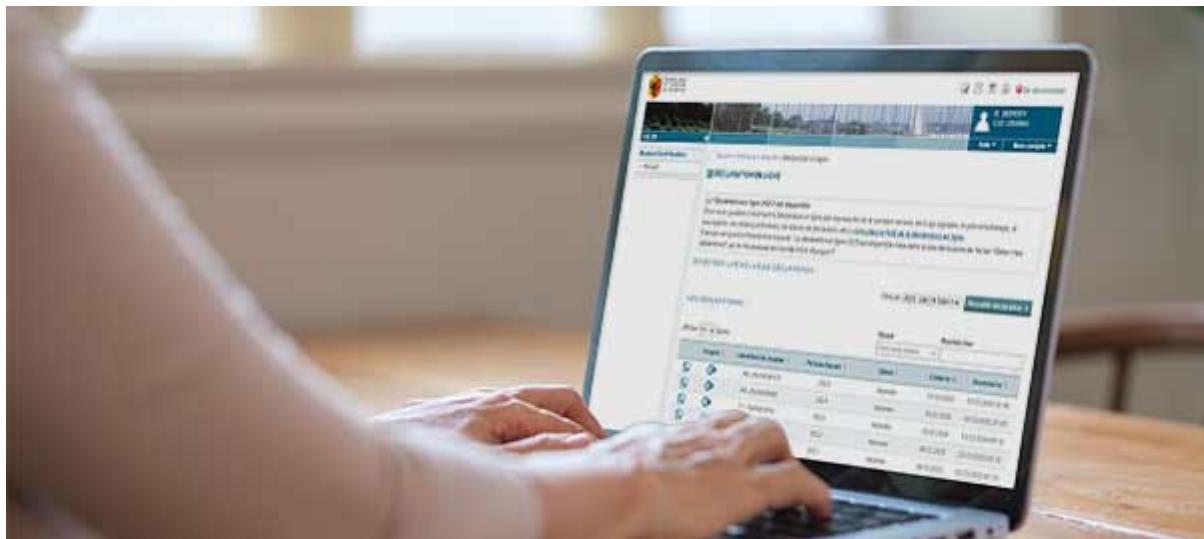
Chère lectrice, cher lecteur,

Voici les dernières actualités de l'administration fiscale cantonale (AFC) de Genève.

Retrouvez l'ensemble de nos actualités et nos livrets d'information sur
www.ge.ch/c/impots.

Déclaration 2025 >

C'est le moment de remplir votre déclaration
d'impôt 2025



Les identifiants pour la déclaration d'impôt 2025 ont été expédiés entre le 5 et le 30 janvier 2026.

Les contribuables qui ont souscrit à la [e-correspondance](#) ne reçoivent plus ce courrier au format papier, mais directement dans leur espace fiscal, sous *Mes courriers reçus*.

Les déclarations des personnes morales seront expédiées à partir du 7 février.

Guides et barèmes

Personnes physiques

- [Guide fiscal](#)
- [Barèmes et exemples de calcul](#)
- [Les documents envoyés](#)

Personnes morales

- [Guides fiscaux](#)
- [Calcul de l'impôt et centimes additionnels pour les sociétés](#)
- [Calcul de l'impôt et centimes additionnels pour les associations et fondations](#)

Données fiscales

Consultez les [taux de change](#) à utiliser pour l'année 2025 afin de déclarer vos revenus et votre fortune.

Les cours annuels moyens s'utilisent pour convertir vos revenus. Les cours au 31 décembre 2025 s'utilisent pour convertir vos éléments de fortune.

Où trouver mes identifiants pour la déclaration?

Consultez notre aide, si vous avez perdu vos [identifiants ou abimé le formulaire papier](#).

Quels justificatifs joindre à ma déclaration d'impôt?

L'AFC a scanné 4.7 millions de pages en 2025! Aidez-nous à réduire l'envoi et le traitement des documents facultatifs: N'envoyez que les documents listés dans le récapitulatif des justificatifs à fournir.

Si vous êtes salarié, l'envoi du certificat de salaire est impératif!

À envoyer seulement si ces éléments

À ne pas envoyer:

- Votre déclaration d'impôt, la page de synthèse suffit.

apparaissent pour la première fois ou si un changement significatif de leur montant est intervenu:

- Certificats des rentes perçues
- Justificatifs des intérêts et des dettes hypothécaires ou chirographaires
- Copie de jugements de divorce ou de séparation

À ne pas envoyer, mais à conserver:

- Attestations de bouclement de vos comptes salaire ou épargne
- Justificatifs de frais médicaux
- Justificatifs de dons et versements bénévoles
- Factures d'entretien d'immeuble

Consultez le chapitre [Justificatifs du guide fiscal 2025](#).

Événements >

Ateliers impôts en 2026 pour les jeunes contribuables



Entre le 17 février et le 30 mars 2026, l'AFC co-organise 43 ateliers, dans 31 communes genevoises, pour aider les jeunes contribuables à remplir leur déclaration d'impôt.

C'est l'occasion pour les jeunes de 18 à 25 ans de s'inscrire aux e-démarches fiscales et d'être guidés dans leurs démarches en ligne.

Consultez notre actualité pour savoir quelles sont les dates et les communes participantes et retrouvez notre [aide en ligne pour remplir sa déclaration dédiée aux jeunes contribuables](#).

[EN SAVOIR PLUS](#)

Impôt à la source >

Déposez votre formulaire DRIS/TOU au plus tard le 31 mars

Les barèmes d'impôt appliqués par les employeurs intègrent la situation familiale et certaines déductions forfaitaires. Si des changements dans votre situation familiale ou certaines déductions personnelles n'ont pas été prises en considération en 2025, vous pouvez faire une Demande de Rectification de l'Imposition à la Source (DRIS) ou d'une demande de Taxation Ordinaire Ultérieure (TOU).

La demande doit être soumise en ligne ou avec le formulaire papier **au plus tard le 31 mars.**

Obtenir une copie du formulaire DRIS/TOU

Si vous n'avez pas reçu votre formulaire de la part de votre employeur, si vous avez perdu votre formulaire, ou si vous avez divorcé ou vous vous êtes séparée ou séparé au plus tard le 31 décembre 2025, vous pouvez obtenir une copie du formulaire.

[EN SAVOIR PLUS](#)

Votre situation a changé

En cas de changement en cours d'année (mariage, naissance, séparation, divorce, début ou fin d'activité de votre conjoint, revenu ou fortune de l'enfant à charge dépassant les montants maximums admis), vous devez remplir nouvelle une déclaration de prélèvement dans les 14 jours qui suivent.

Remettez-là ensuite à votre employeur qui doit en tenir compte dès le mois suivant.

[REmplir la déclaration de prélèvement](#)

Payer ses impôts >

Pensez à modifier vos acomptes 2026 si votre situation a changé

Le formulaire en ligne [calculer mes impôts et modifier mes acomptes](#) vous permet d'estimer vos impôts et, si vous le souhaitez, modifier vos acomptes.

Où trouver les références pour payer mes acomptes 2026?

Ces informations se trouvent sur les QR-factures de l'AFC que vous avez reçues par courrier ou dans *Mes courriers reçus*, si vous avez activé la e-correspondance. Vous pouvez également les retrouver dans votre espace fiscal des e-démarches, sous *Mes comptes et paiements > Compte ICC ou IFD 2026*.

Mettez à jour vos ordres permanents

Chaque année les références des QR-factures de vos bordereaux d'impôts ICC et IFD sont différentes, car elles correspondent à l'année fiscale pour laquelle vous versez vos acomptes. Pensez à modifier vos ordres permanents.

Vous n'avez reçu qu'une QR-facture?

C'est le cas si vous ne payez que la taxe personnelle ou si vous avez demandé à ne recevoir qu'une seule QR-facture.

Vous n'avez rien reçu?

Si vous avez activé la e-correspondance, vos courriers sont disponibles dans votre espace e-démarches sous *Mes courriers reçus*.

Pratique >

Nouveaux horaires d'accueil de l'AFC, dès le 4 mai 2026



À partir du lundi 4 mai 2026, les horaires d'accueil seront modifiés et resteront **valables toute l'année**.

Les guichets de l'Hôtel des Finances seront ouverts du lundi au vendredi, de **8h00 à 13h00**

**L'accueil téléphonique restera ouvert
du lundi au vendredi, de 9h00 à 16h00**

 1 heure plus tôt

Le bâtiment et ses guichets ouvriront dès 8h00.

 1 heure de plus

Nous répondrons à vos questions 8 heures par jour.

 Plus simple

L'horaire restera le même toute l'année.

[EN SAVOIR PLUS](#)

Justificatifs à présenter lors d'une visite aux guichets



Vous venez bientôt à nos guichets de l'AFC? Pensez à préparer vos documents!

Si vous effectuez une démarche pour vous-même

- Munissez-vous de votre pièce d'identité originale et valable (une copie ne permet pas de traiter votre demande)

Si vous effectuez une démarche pour une autre personne

- Votre pièce d'identité originale et valable
- Une procuration signée par la personne que vous représentez
- Une copie de la pièce d'identité de cette personne

Si vous effectuez une démarche pour une société, association ou fondation

- Votre pièce d'identité originale et valable
- Une procuration signée par une ou un représentant enregistré au registre du commerce
- Une copie de la pièce d'identité de cette personne

Ces documents sont indispensables pour garantir la sécurité des démarches et éviter tout déplacement inutile. Nous vous remercions pour votre collaboration.

Rachats dans le pilier 3a

À partir de 2026, vous avez la possibilité d'effectuer un rachat de cotisations pour le pilier 3a. Ce rachat est soumis à condition et est plafonné à hauteur de la cotisation autorisée pour l'année.

Ces rachats seront déductibles pour la première fois dans votre déclaration d'impôt 2026 que vous remplirez en 2027 si vous remplissez les conditions de rachat.

[EN SAVOIR PLUS](#)

Propriétaires immobiliers >

Majoration de la valeur fiscale de certains immeubles



Le courrier destiné à informer les propriétaires des valeurs immobilières à inscrire dans la déclaration fiscale 2025 est envoyé dans le courant du mois de janvier 2026.

Son contenu a été adapté afin de présenter les principales nouveautés liées à l'entrée en vigueur de la loi sur l'estimation fiscale de certains immeubles (LEFI), notamment la majoration unique de 12% de la valeur de certains biens immobiliers et l'abaissement de l'impôt immobilier complémentaire pour les biens occupés en tant que résidence principale.

EN SAVOIR

PLUS

Valeur locative

L'indexation de la valeur locative 2025 est également mentionnée dans le courrier aux propriétaires, ainsi qu'un rappel précisant que la suppression de la valeur locative, votée le 28 septembre dernier, n'est pas encore entrée en vigueur.

EN SAVOIR PLUS

Règlements >

Augmentation de la taxe de séjour et indexation de la taxe de promotion du tourisme

Le Conseil d'État a modifié le règlement d'application de la loi sur le tourisme afin d'augmenter la taxe de séjour de 50 centimes au profit de la Fondation Genève Tourisme & Congrès (FGT&C). Il a également adopté une indexation de la taxe de promotion du tourisme, ce qui n'avait plus été fait depuis 2007. Ces modifications sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2026. [Lire le communiqué de presse](#).

EN SAVOIR PLUS

Modifications réglementaires entrées en vigueur fin 2025 et début 2026

Le Conseil d'État a adopté différentes modifications de règlements fiscaux existants concernant:

- la valeur locative
- les taux de capitalisation
- les barèmes d'impôts
- les émoluments
- les taux d'intérêts et d'escompte

Imposition des personnes morales >

Rappel concernant la déclaration pour l'impôt complémentaire suisse (QDMTT) des grands groupes d'entreprises



Depuis le 1^{er} janvier 2024, l'ordonnance sur l'imposition minimale des grands groupes d'entreprises ([RS 642.161](#)) est entrée en vigueur en Suisse.

Les entités constitutives suisses concernées doivent s'enregistrer spontanément et déposer leur déclaration dans l'[application en ligne OMTax](#).

Le délai pour le dépôt de la première déclaration de l'impôt complémentaire échoit au **30 juin 2026** pour les groupes d'entreprises multinationaux clôтурant leurs états financiers consolidés au 31 décembre.

Nous invitons les entités constitutives assujetties à l'impôt complémentaire à procéder à leur enregistrement sur l'application OMTax avant cette date, afin de pouvoir respecter le délai de dépôt de la déclaration.

De plus amples informations à ce sujet peuvent être trouvées sur le site de l'administration fiscale cantonale.

Retrouvez-nous sur LinkedIn



Ceci est un envoi automatique. Merci de ne pas répondre à ce message.

Vous recevez cet email car vous êtes inscrite ou inscrit à cette newsletter.

[Me désabonner de cette newsletter](#)



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX